

Dix bourses au Zimbabwe

Lors de la Huitième Conférence du Commonwealth sur l'éducation (Colombo, Sri Lanka, 5-13 août), le chef de la délégation canadienne, M. Charles G. Gallagher, ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, a remis dix bourses annuelles au Zimbabwe, pays qui a adhéré récemment au Commonwealth.

Ces bourses sont offertes dans le cadre du Programme de bourses du Commonwealth, créé en 1960, dont l'objectif total est d'offrir 1 500 bourses. Le Canada, l'un des participants les plus importants à ce programme, s'est fixé un montant de 300 bourses, offertes principalement à des pays en voie de développement.

Le Canada se prépare à l'AIPH

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, a donné un aperçu du financement que le gouvernement fédéral accordera au Comité canadien d'organisation de l'Année internationale des personnes handicapées (AIPH).

Ainsi, l'on a établi un fonds pour projets spéciaux de \$1 million. Cinquante p. cent de ce fonds seront mis à la disposition de projets ou d'activités gérés par les personnes handicapées elles-mêmes.

Le Fonds, qui servira à aider techniquement et financièrement les groupes de consommateurs handicapés, constituera en outre un financement de première instance pour l'établissement ou le lancement de services ou d'activités très rentables pour les personnes handicapées. Il servira aussi au financement de projets de valeur exceptionnelle lorsque les mécanismes de financement seront insuffisants ou inexistant. Il permettra également de défrayer des activités ou projets spécialement conçus pour souligner l'Année internationale.

En plus, une somme de \$800 000 sera versée à un programme dont l'objectif est de sensibiliser le public aux problèmes des personnes handicapées et à l'Année internationale.

Un autre montant de \$800 000 financera le Comité canadien d'organisation et lui permettra d'établir un programme de liaison de l'AIPH. Ce programme permettra au Comité d'entrer en contact avec le plus grand nombre possible d'organisa-

tions, d'associations et de corporations à travers le Canada, pour les inciter à prendre une part active à quelques activités ou projets visant à souligner l'AIPH. Le programme fournira conseils et assistance pour la sélection, l'élaboration et la mise en oeuvre de projets. En plus, le gouvernement du Canada a autorisé une contribution volontaire de \$100 000 à l'appui du programme des Nations Unies pour l'AIPH.

Le Comité canadien d'organisation, présidé par Mme Yvonne Raymond, de Montréal, et M. Percy Wickman, d'Edmonton, a été créé pour conseiller le gouvernement du Canada sur les sujets relatifs à l'Année internationale.

International Year
of Disabled Persons



Année internationale
des personnes handicapées

Création d'une Agence de surveillance du secteur pétrolier

La nouvelle agence permettra au gouvernement d'être mieux en mesure de planifier et d'établir des lignes de conduite pour la gestion des approvisionnements et des ressources en énergie du Canada, a déclaré le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, en annonçant la création de l'Agence.

La nouvelle agence relèvera directement du Ministre et sera autorisée à publier des rapports permettant d'informer tous les Canadiens. Elle devra en particulier:

- faire rapport sur la situation financière de l'industrie, notamment sur le niveau de rentabilité, la marge d'autofinancement, l'activité de recherche et de développement, les pratiques de réinvestissement, les frais d'exploration, de mise en valeur et de production, ainsi que sur les niveaux de propriété et de contrôle canadiens de l'industrie et sur l'identité des participants à l'industrie;
- de formuler des recommandations au Ministre au sujet de questions découlant de ses études.

Augmentation du salaire minimum

Le ministre du Travail, M. Gerald A. Regan, a annoncé une augmentation, en deux étapes, du taux de salaire minimum: ce taux sera porté à \$3,25 l'heure, le 1er décembre 1980 et à \$3,50 l'heure, le 1er mai 1981. Un minimum de \$2,90 est actuellement en vigueur.

La rémunération de base des travailleurs de 17 ans et moins passera à \$3 et à \$3,25 aux dates précitées. Elle est présentement fixée à \$2,65 l'heure.

L'augmentation s'applique au secteur d'emploi qui relève du gouvernement fédéral, secteur qui comprend les transports aérien, routier et ferroviaire, les banques, la radio-télédiffusion et le téléphone.

M. Regan a fait remarquer que le salaire minimum est traditionnellement considéré comme une mesure de protection pour l'employé non syndiqué, c'est-à-dire pour le travailleur qui ne profite pas des avantages offerts par une organisation ouvrière.

Visite du vice-premier ministre de Nouvelle-Zélande

Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de Nouvelle-Zélande, M. Brian E. Talboys, a effectué une visite au Canada du 15 au 24 août.

Lors de son passage à Ottawa, le 21 août, M. Talboys a eu des entretiens avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, ainsi qu'avec d'autres ministres, sur un certain nombre de questions intéressant le Canada et la Nouvelle-Zélande en tant que nations commerçantes et pays du Pacifique.

Les deux ministres, auxquels s'était joint M. Ed Lumley, ministre canadien d'État au Commerce extérieur, ont aussi étudié les moyens de resserrer les liens nombreux qui unissent les secteurs privé et public des deux pays, et plus particulièrement la façon de mettre sur pied des mécanismes propres à intensifier la coopération économique et commerciale entre les deux pays.

Durant son séjour, M. Talboys s'est rendu en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec où il a rencontré des ministres provinciaux et des personnalités du monde des affaires.